



# CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Service des communications

---

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ANNUELLE DE LA  
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA  
24 au 28 septembre 2012

## DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LES MÉDIAS D'INFORMATION

**NOTE : ce formulaire doit être signé par un rédacteur en chef ou par un gérant de station.  
Écrire en caractère d'imprimerie ou dactylographier, s.v.p.**

**Veillez lire attentivement ce formulaire.**

Nom du demandeur :

---

Nom de l'organisation de presse / du réseau :

---

Titre : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

---

---

---

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Fréquence de publication / de diffusion : \_\_\_\_\_

Diffusion / Distribution : \_\_\_\_\_

Assurez-vous la couverture de cette réunion pour l'organisation / le réseau ci-dessus ? Oui  Non   
Si non, pour quelle organisation / quel réseau assurez-vous la couverture de cette réunion ?

---

Veillez indiquer dans quel répertoire de médias figure votre publication, votre station  
d'émission, etc. :

---

Veillez indiquer si vous êtes enregistré(e) via un réseau de « médias traditionnels » reconnu par  
une association ou fédération provinciale / fédérale.

---

**Note à l'intention des demandeurs :**

Les médias qui couvrent l'Assemblée plénière annuelle noteront qu'il existe une procédure établie pour solliciter des entrevues avec les évêques. Tous les demandeurs doivent soumettre à l'avance leur(s) demande(s) auprès du directeur des relations avec les médias en indiquant clairement l'objectif de l'entretien. Veuillez indiquer le nom de l'archevêque ou de l'évêque avec lequel vous voudriez avoir une entrevue et le sujet de cette entrevue :

---

---

---

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter les demandes d'entrevues.

Vous êtes priés de ne pas contacter les évêques pendant les pauses café et les repas. Un local est prévu pour les entrevues avec la télévision, la radio et la presse écrite.

Lors d'un point de presse, les membres des médias seront informés des règles applicables avant la tenue du point de presse.

Tous les médias accrédités sont priés de suivre ces règles. Il n'est pas possible de s'accréditer sur place lors de l'Assemblée plénière. Il faut être préalablement accrédité avant de se présenter à la plénière.

La CECC se réserve le droit de refuser une accréditation, de refuser l'accès à tout professionnel des médias et de révoquer une accréditation à tout moment.

---

**Veuillez renvoyer ce formulaire pour le 10 septembre 2012 au plus tard à :**

René Laprise  
Relations avec les médias  
Conférence des évêques catholiques du Canada  
2500 Promenade Don Reid  
Ottawa, ON K1H 2J2  
[communications@cecc.ca](mailto:communications@cecc.ca)  
TÉLÉPHONE : 613-241-9461, poste 225  
TÉLÉCOPIE : 613-241-9048

---

Signature du rédacteur en chef ou du gérant de station (indispensable)